

LA TÊTE D'AUGUSTE - LE POUCKET - LE MARINIER - MOULIN DU DIABLE (Identifiant national : 930020229)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 13152128)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GOUJARD G., Henri MICHAUD, Julien RENET, Stéphane BENCE, Mathias PIRES, Hubert GUIMIER, Sonia RICHAUD, Florian PLAULT, . - 930020229, LA TÊTE D'AUGUSTE - LE POUCKET - LE MARINIER - MOULIN DU DIABLE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/930020229.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : GOUJARD G., Henri MICHAUD, Julien RENET, Stéphane BENCE, Mathias PIRES, Hubert GUIMIER, Sonia RICHAUD, Florian PLAULT

Centroïde calculé : 842392°-1823993°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/12/2018

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/12/2018

Date de première diffusion INPN : 08/06/2023

Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2023

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [930012439](#) - CHAÎNES DE L'ESTAQUE ET DE LA NERTHE - MASSIF DU ROVE - COLLINES DE CARRO (Id reg. : 13152100)

1.1 Localisation administrative

- Département : Bouches-du-Rhône
- Commune : Marseille (INSEE : 13055)
- Commune : Pennes-Mirabeau (INSEE : 13071)

1.2 Superficie

172,58 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 51
Maximale (mètre): 240

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [930012439](#) - CHAÎNES DE L'ESTAQUE ET DE LA NERTHE - MASSIF DU ROVE - COLLINES DE CARRO (Type 2) (Id reg. : 13152100)

1.5 Commentaire général

Description de la zone

Le secteur du Marinier et du Moulin du Diable est situé aux portes nord de l'agglomération de Marseille. Pour cette raison et du fait aussi de la proximité du port de l'Estaque, ce secteur des collines des environs de Marseille a été prospecté depuis longtemps par les naturalistes (Rauwolff dès la fin du 16ème siècle, Forskal 200 ans plus tard …). Le substrat est un calcaire dolomitique profondément entaillé par des vallons qui débouchent sur la rade de Marseille. Flore et habitats naturels

L'ensemble de la zone est recouvert par la garrigue à Romarin ou à Kermès, parfois boisée de Pins d'Alep. Elle est entrecoupée de pelouses à Brachypode rameux. On y trouve en grande abondance la Germandrée à allure de pin dont il s'agit là d'une des rares localités françaises avec celle du plateau de la Mure sur les contreforts de l'Etoile. La garrigue à romarin est riche en Hélianthème à feuilles de lavande. Au début de ce siècle, deux espèces très localisées dans ce secteur ont été signalées et pourraient s'y maintenir, bien qu'elles ne semblent pas avoir été revues récemment, il s'agit de l'Anémone palmée et du Gla*eul douteux. Dans le fond des ravins, là où l'humidité et la chaleur sont plus importantes se trouvent quelques fourrés à Myrte. Faune

Trois espèce d'intérêt patrimonial sont signalées sur le site, toutes sont remarquables.

Il s'agit du Léopard ocellé (Timon lepidus) espèce des écosystèmes ouverts et semi-ouverts à affinité méditerranéenne, de la Couleuvre de Montpellier (Malpolon monspessulanus), espèce du sud de la France, de la péninsule Ibérique et du Maghreb qui affectionne les garrigues ouvertes et les milieux karstiques bien exposés et du Pipit rousseline (Anthus campestris).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Reptiles
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Limites dictées par la géologie (zone dolomitique) et l'extension des populations végétales.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Poissons - Reptiles 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>C2.121 Sources pétrifiantes avec formations de tuf ou de travertins</i>	<i>54.121 Cônes de tufs</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>H3.251 Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines</i>	<i>62.151 Falaises calcaires enseoleillées des Alpes</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>H3.211 Falaises à Doradille de Pétrarque</i>	<i>62.111 Falaises calcaires eu- méditerranéennes occidentales</i>				
<i>F6.1D Garrigues occidentales à Helianthemum et Fumana</i>	<i>32.4D Garrigues à Helianthemum et Fumana</i>				
<i>F5.514 Fourrés à Lentisque</i>	<i>45.12 Bois de Caroubiers</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	82642	<i>Anemone palmata</i> L., 1753	<i>Anémone palmée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : REYNIER A.				1901 - 1901
	100992	<i>Helianthemum syriacum</i> (Jacq.) Dum.Cours., 1802	<i>Hélianthème de Syrie, Hélianthème à feuilles de lavande</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIANCHIN N. - SILENE				1997 - 2011
	126023	<i>Teucrium pseudochamaepitys</i> L., 1753	<i>Germandrée faux petit pin, Germandrée à allure de pin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIANCHIN N. - SILENE				1673 - 2011

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit rousseline</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DERRIEN Y. - SILENE - CEN PACA				2008 - 2008
Phanérogames	100269	<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	<i>Glaieul douteux</i>	Reproduction certaine ou probable					1903 - 1903
	110452	<i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	<i>Ophrys de Provence</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CROUZET N. - SILENE				2008 - 2008
Reptiles	78039	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	<i>Couleuvre de Montpellier (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Julien MORGNIEX				2020 - 2020

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	79273	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CULORIER Bénédicte				1986 - 2013

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	78039	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
	79273	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82642	<i>Anemone palmata</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	100269	<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	100992	<i>Helianthemum syriacum</i> (Jacq.) Dum.Cours., 1802	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	126023	<i>Teucrium pseudochamaepitys</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)				

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BOREL L., MOUTTE P., FAYE N., MIRAMONT C., PLATANYA F.	1993	Commune de Marseille - Espaces et milieux à préserver au titre de la loi littoral - Examen complémentaire : Etude floristique et phytosociologique des sites de : La Nerthe - La Mure - Les Calanques. Rapport Direction Départementale de l'Équipement des Bou
	COUR P.	1966	Le genre Selaginella en France. Bull. Cent. Et. Rech. sci., Biarritz 6, 11-56.
	GOUJARD G.	1997	Modernisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F (Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Application à la partie littorale des Bouches-du-Rhône. D.E.S.S Génie de l'Environnement option Génie Ecologique. Université de Paris-Sud Or
	LEGRE L.	1899	La botanique en Provence au XVIe siècle. I. - Louis Anguillara. II. - Léonard Rauwolff. Bull. Soc. Bot. Fr. 46, 33-66.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	LEGRE L.	1900	La botanique en Provence au XVIe siècle. Léonard Rauwolff et Jacques Raynaudet. Marseille, 147 pp
	LEGRE L.	1900	La botanique en Provence au XVIIIe siècle. Pierre Forskal et le Florula Estaciensis. Marseille, 27 pp.
	MOLINIER R.E.	1964	Monographies phytosociologiques. Le Massif de la Nerthe (Bouches-du-Rhône). Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 24, 5-32.
	MOLINIER R.E., MARTIN P.	1981	Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Imprimerie municipale, Marseille.
	POUCEL J.	1965	Quelques plantes peu répandues en Provence en situation précaire. Le Monde des Plantes 346, 9-10.
	REYNIER A.	1901	Annotations botaniques provençales. Bull. Acad. Intern. Géo. Bot. 141-142, 183-189.
	REYNIER A.	1902	Botanique rurale. Diverses récoltes en Provence et annotations (suite). Bull. Acad. Intern. Géo. Bot. 155, 289-292.
	REYNIER A.	1903	Botanique rurale. Diverses récoltes en Provence et annotations (suite). Bull. Acad. Intern. Géo. Bot. 164, 311-317.
	ROUX C., MOUTTE P., THINON M., BARBERO M.	1992	Espèces végétales protégées par la loi, menacées par la révision de 1992 du plan d'occupation des sols (P.O.S.) de la ville de Marseille : quartiers nord et nord-ouest, entre le plateau de la Mure (l'étoile) et le vallon du Marinier (l'Estaque). Rapport n
Informateur	BIANCHIN N. - SILENE		
	CROUZET N. - SILENE		
	CULORIER Bénédicte		
	DERRIEN Y. - SILENE - CEN PACA		
	GOUJARD G.		
	Julien MORGNIEUX		
	MICHAUD H.		
	MOUTTE P.		
REYNIER A.			